

Rotary Club de Menton



Menton le 18 octobre 2021

Le Broc Troc : Manifestation à la fois brocante et vide grenier.

Chère Madame, Cher Monsieur

Nous vous prions de trouver ci-joint votre bulletin d'inscription pour la 29^{ème} édition du Broc-Troc, qui se déroulera les samedi 22 et Dimanche 23 janvier 2022, au Palais de l'Europe, 8, avenue Boyer, Menton.

Vous trouverez également avec cette lettre un exemplaire du règlement intérieur de la manifestation.

Nous vous invitons à lire très attentivement ce document, car le non-respect de ces règles pourra entraîner l'éviction immédiate de l'exposant ou du visiteur qui ne s'y conformera pas, voir stopper temporairement la manifestation. Nous vous demandons de respecter et protéger ce lieu.

Des précisions sur les recommandations spécifiques COVID 19 vous seront apportées ultérieurement.

Enfin, veuillez noter les informations importantes ci-après :

1° L'ouverture au public se fera le samedi 22 Janvier 2022, de 8H00 à 18H00 et le dimanche 23 janvier de 9H00 avec une fermeture à 18H00.

2° Le déballage principal aura toujours lieu le vendredi (21 janvier) après-midi à partir de 14h00 avec **interdiction absolue de vendre à l'extérieur du Palais de l'Europe (sous peine d'exclusion immédiate de l'exposant sans remboursement du stand)**. Vous aurez la possibilité de venir récupérer nominativement vos bracelets d'accès sur présentation d'une pièce d'identité, dès le vendredi 21 de 9h30 à 11h30.

3° **De même, une fois le stand installé, aucune vente ne sera autorisée à l'intérieur du palais de l'Europe ce même vendredi après-midi.**

4° Le courrier confirmant votre inscription, vous parviendra fin-décembre.

Un guide précis expliquant la circulation, le stationnement et le dégagement des véhicules lors de ce déballage ainsi que des règles de sécurité incendie propres à la manifestation seront alors disponibles sur le site internet de la manifestation.

5° D'ores et déjà, sachez qu'aucun stationnement ne sera permis dans la portion de l'Avenue Boyer comprise entre la rue Pasteur et la Rotonde de l'entrée du Palais de l'Europe, et ce dès le vendredi 24 janvier à 8 heures du matin (tout véhicule qui ne respectera pas cette règle sera immédiatement enlevé, et ce sans avertissement préalable).

6° Les véhicules qui déchargeront (pour un temps limité) le feront dans un espace spécial et réservé devant le Palais de l'Europe.

Rotary Club de Menton



7° L'entrée pour le public pendant les deux jours sera payante : **2€ par personne et par jour** (gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans).

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer strictement aux obligations énoncées dans le bulletin de réservation, notamment au niveau de l'identification des véhicules, à celui des documents à joindre (carte d'identité couleur ou carte professionnelle couleur, **règlement de la manifestation parafé et signé**), et enfin un chèque correspondant au montant à régler. Pour ceux qui n'ont pas de mail, une enveloppe affranchie à 5€ libellée à vos noms et adresse et **nous retourner le tout par courrier**.

Prévoir du gel Hydroalcoolique sur votre table d'exposition. Le port du masque sera obligatoire durant toute la manifestation.

Heureux de vous retrouver à l'occasion de cette manifestation veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

¹ Le nombre de bracelets gratuits attribué est fonction du nombre de mètres réservés : Pour 2 ml :2 bracelets, de 3 à 4ml :3 bracelets, de 5 à 6ml :4 bracelets

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. L. ...'.

ROTARY CLUB de MENTON

Le Président